



1. EDITORIAL

La sur-représentation d'enfants de moins de 7 ans dans les effectifs (34%) s'explique par les liens naturels du Sessad avec le CAMSP et les 5 places de l'agrément dédiées à l'accompagnement des « tout-petits » dans les EAJE.

Cette orientation a notamment donné lieu à une convention tripartite entre le Sessad, le service Petite Enfance de la ville de Colmar et des services de l'action précoce comme le Camsp, régulièrement évaluée.

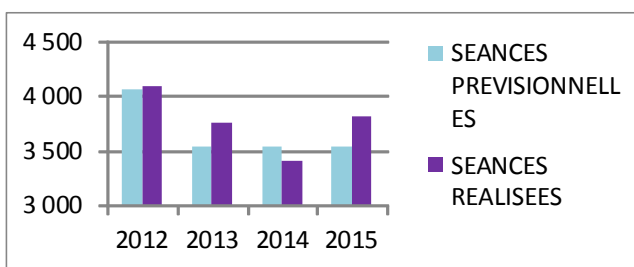
Dans le prolongement, l'activité s'est développée de plus en plus sur les lieux de vie de l'enfant, autres que le domicile, témoin de la volonté du service de soutenir et favoriser l'inclusion sociale et scolaire des enfants en situation de handicap.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

- Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis dans l'année

	2012	2013	2014	2015
AGREMENT	32	32	32	32
NBR DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	200	200	200	200
SEANCES PREVISIONNELLES	4052	3533	3533	3533
SEANCES REALISEES	4084	3754	3409	3812
ECART	32 0,79%	221 6,26%	-124 -3,51%	279 7,90%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	100,7 9%	106,2 6%	96,49 %	107,90 %
NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	47	47	47	42

- Evolution du nombre de séances ces 4 dernières années



Le service a accueilli 42 enfants en 2015: 28 garçons et 14 filles. 6 ont été accompagnés par le service dans le cadre d'une inclusion en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). L'activité du service est résolument tournée vers un accompagnement de l'enfant sur ses lieux de vie, afin de favoriser son inscription dans son environnement et la généralisation de ses apprentissages. Les activités au service sont pensées pour répondre à des objectifs nécessitant un travail en groupe (ex : travail autour de la communication, du lien aux autres).

- Mouvements nombre d'entrées/sorties

décembre	2012	2013	2014	2015
admis	10	8	12	8
orientés	8	12	13	10
Total des suivis	47	47	47	42

SORTIES - ORIENTATION		Nombre	%
Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)		4	
Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social		6	
TOTAL SORTIES		10	0,00%

- Type de handicap (sur la totalité des personnes accompagnées dans l'année)

ANNEE	EFFECTIF CONSIDERE	Déficience principale : déficience				Autre : niveau non défini
		PROFONDE ET SEVERE	MOYENNE	LEGERE		
2013	47	4	21	20	2	
2014	47	4	16	24	3	
2015	42	6	11	21	4	

Le Sessad continue d'accueillir en proportion à peu près égale des enfants présentant une déficience légère ou moyenne. Afin de soutenir leur besoin de communication et d'expression, l'ensemble du personnel s'est formé à Makaton.

Certains de ces enfants présentant des TSA, le personnel éducatif et thérapeutique a suivi des formations aux méthodes éducatives comportementales pour répondre de manière adaptée à leurs besoins particuliers.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Durant l'année 2015 la direction du Sessad placée précédemment sous l'autorité de la direction de l'IMP les Catherinettes a été confiée au directeur du Camsp, M. Luttringer. De plus, l'équipe du Sessad s'est partiellement renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle orthophoniste, d'une psychomotricienne et d'une éducatrice de jeunes enfants. Leurs expériences sont venues enrichir la pratique du service.

Par ailleurs, un travail d'amélioration des activités déjà en place a été mené : structuration des interventions dans les EAJE, formalisation des groupes éducatifs au service.

3.2. Partenariat

Le travail partenarial reste un élément majeur du travail en Sessad.

C'est ainsi que le service est intervenu pour une présentation lors des journées ANECAMSP en mars pour présenter la collaboration avec le service petite enfance de Colmar.

Il s'est aussi concrétisé par une journée d'échanges inter-Sessad Arsea au mois de juillet.

Il est absolument nécessaire avec les services sociaux et les services de la protection de l'enfance, afin de répondre aux besoins des familles, aussi bien sur le plan de la prise en charge du handicap que sur celui de l'aide sociale.

3.3. Travail avec les familles

La vocation même d'un Sessad est de travailler au plus près des besoins et attentes des familles. Les réunions hebdomadaires du service se sont ainsi structurées autour de points réguliers sur les suivis des enfants afin de favoriser une réflexion collective aussi bien sur l'accompagnement des enfants que sur les incidences, dans la famille, de cet accompagnement et plus globalement de la présence d'un enfant handicapé.

La notion de compétence parentale est présente dans la réflexion, l'idée étant de soutenir et développer le potentiel des familles plutôt que de suppléer ou d'apporter des réponses extérieures au fonctionnement familial.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le Sessad poursuit sa démarche d'amélioration continue de la qualité, en lien avec la dynamique associative.

La quasi-totalité des professionnels est formé à la bientraitance. La chef de service a participé à la conférence débat organisée sur ce thème par l'ARS à Colmar.

Les questions de sécurité sont régulièrement rappelées. 3 personnes ont fait le recyclage SST et 3 autres une formation de manipulation des extincteurs.

La poursuite des GAP pour les professionnels (éducatifs et paramédicaux) et pour la chef de service (GAP spécifique chefs de service) est indispensable pour garantir un espace d'élaboration de la pratique qui contribue à la prévention de l'usure professionnelle et à la prévention des situations de maltraitance.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/15

CDI

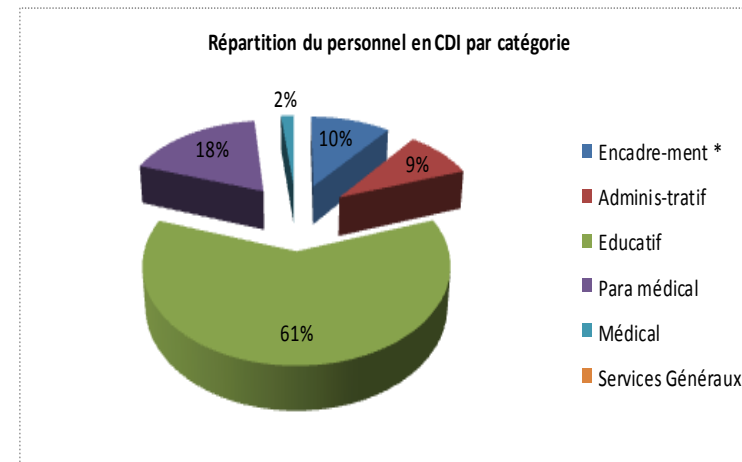
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2013	2014	2015
9,61	10,36	9,46

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement *	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	9,46	1,00	0,85	5,75	1,70	0,16	0,00
CDD remplacement	1,00			0,00	1,00		

*Directeur mis à disposition



Le service dispose d'un ETP d'orthophonie, seulement pourvu à 0,5 ETP. Pour assurer les suivis nécessaires, des conventions sont signées avec des thérapeutes en libéral.

Par ailleurs, il serait utile de disposer d'un temps d'assistant social pour accompagner les situations sociales complexes rencontrées parmi les familles dans lesquelles un suivi est effectué, ainsi que pour faire le lien avec la MDPH.

6. CONCLUSION

Dans le sillage des partenariats renforcés avec l'Education Nationale et les structures petite enfance notamment de la ville de Colmar, le partage des informations est facilité et les interventions conjointes se sont développées.

Les grands projets de l'année 2016 :

- La mise en place d'un logiciel de gestion d'activité au 1^{er} trimestre
- L'évaluation interne (la deuxième) au 1^{er} semestre ;
- La consolidation et l'élargissement de la compétence du SESSAD auprès du public TSA tout au long de l'année.
- La participation des enfants et des familles à la vie du service. Le service a réalisé un livret d'accueil destiné aux enfants ; son illustration et sa mise en page ont été confiées à un infographiste qui livrera sa proposition au premier trimestre 2016.